

» ARGU - MINUTE « 15 raisons de ne pas voter libéral

Mise à jour : 21 juin 2012

Mauvaise gestion

1. CHSLD et services aux personnes âgées

- Dans son rapport déposé le 30 mai 2012, le Vérificateur général fait un constat accablant sur l'incompétence du gouvernement libéral dans la gestion des services aux personnes âgées.
- « Les entités vérifiées n'ont pas de portrait à jour ni des personnes âgées en perte d'autonomie, qui inclut leur profil d'autonomie et leurs besoins, ni des services offerts par les ressources d'hébergement, ni de l'accès à celles-ci, portrait nécessaire à une gestion efficace des ressources d'hébergement ». [Rapport Vérificateur général](#)
- Dans ce dossier, les « entités vérifiées » sont les agences de santé de la Capitale nationale et de Montréal et 4 grands CSSS dans ces deux régions. C'est donc très représentatif.
- Après 10 ans au pouvoir, le gouvernement n'a même pas de portrait des besoins des personnes âgées sur leur territoire. On dépense donc 2,9 MM\$ sans même avoir le **portrait** de la situation.
- Il est temps d'envoyer le message aux libéraux que le sort de nos aînés ne peut plus être entre leurs mains, il est temps de faire un changement pour la compétence et la bonne gestion.

2. Urgences

- En 2003, Jean Charest déclarait : « Vous me jugerez sur la santé. »
- Une décennie plus tard, nous le prenons aux mots :
 - 1 Québécois sur 5 n'a toujours pas accès à un médecin de famille.
 - On attend toujours autant partout au Québec dans les [urgences](#).
 - De plus en plus de citoyens se présentent aux urgences (5,5 % d'augmentation cette année).
 - Au Québec, on attend en moyenne plus de 17 h à l'urgence.
 - À Montréal, c'est plus de 20 h 30.
 - Dans les Laurentides, c'est 19 h 30 d'attente en moyenne, dont 23 h à l'hôpital d'Argenteuil.

- Pourtant les solutions sont connues : il faut un médecin de famille pour chaque Québécois, il faut donner les places et les traitements appropriés à nos personnes âgées et implanter des soins à domicile.
- 10 ans au pouvoir pour Jean Charest et rien ne change.
- Les Québécois payent 950 M\$ de plus avec une taxe santé inéquitable et ils ne voient aucun résultat sur le terrain.
- Il est temps d'envoyer un message aux libéraux : les citoyens ne vous font plus confiance.

3. Dette

- Depuis l'arrivée au pouvoir de Jean Charest, la dette a augmenté de 55 %, soit 62 MM\$.
- C'est 10,4 MM\$ que nous versons cette année uniquement pour rembourser les intérêts sur notre dette.
- Une explosion de 10 % vs l'année dernière.
- 10,4 MM\$ équivalent à plus que le fonctionnement de tout le système d'éducation au primaire et au secondaire.
- Il est temps d'envoyer un message clair : 173 MM\$ de dettes sur le dos de nos enfants, ça ne peut plus durer.
- Il faut prendre les mesures que le gouvernement Charest n'a jamais eu le courage de prendre pour endiguer le problème.
- Il faut affecter à la dette 100 % des redevances sur les ressources naturelles non renouvelables. C'est la seule avenue pour ne pas hypothéquer davantage l'avenir de nos enfants.
- Le véritable héritage de Jean Charest pour les générations futures sera l'énorme dette qu'il laissera sur leurs épaules au moment où le vieillissement de la population les frappera de plein fouet.
- Il est temps d'envoyer un message à Jean Charest : cessez d'endetter nos enfants et prenez vos responsabilités.

4. Infrastructures

- La négligence des infrastructures publiques par les derniers gouvernements a forcé les libéraux à investir des milliards pour les remettre en état. Ce n'était pas une stratégie de développement économique, mais bien une nécessité.
- Cette négligence a conduit à de tristes événements :
 - Effondrement de 2 tronçons de l'autoroute 40 en 2005, à quelques semaines d'intervalle;
 - Effondrement du viaduc de la Concorde en 2006 qui a fait 5 morts, 6 blessés, et forcé le gouvernement à réinvestir dans le réseau routier;
 - Effondrement des paralames du tunnel Viger à l'été 2011.
- La perte d'expertise du ministère des Transports du Québec (MTQ) au profit du privé a été largement décriée par les experts. Cette tendance au privé s'explique sans doute par la

proximité des firmes d'ingénierie avec le PLQ.

5. Les extras et le fractionnement de contrats au MTQ

- En 2009, le Vérificateur général a sévèrement blâmé le ministère des Transports pour sa mauvaise gestion dans l'octroi des contrats publics :
 - Utilisation abusive de la notion « d'urgence » et fractionnement de contrats pour éviter des appels d'offres.
 - Mauvaise estimation des coûts des projets.
 - Dépassements de coûts énormes et non justifiés qui mènent à des extras.
- En 2011, le rapport de l'Unité anticollusion dirigée par Jacques Duchesneau reprenait plusieurs constats du Vérificateur général 2 ans plus tôt : la situation est donc restée la même, malgré le signal d'alarme lancé par le vérificateur.
- La culture des extras est une façon pour des individus mal intentionnés de gonfler les prix des contrats. Elle ouvre la porte à du financement illégal pour des partis politiques et à du blanchiment d'argent qui profite à l'économie souterraine.
- Le ministère des Transports, n'ayant clairement pas les ressources suffisantes pour bien faire son travail, ne peut préparer et surveiller adéquatement les plans et devis et les travaux publics.

Odeurs de copinage

6. Garderies

- Pendant la campagne électorale de 2008, le Parti libéral promet 15 000 nouvelles places en garderie, qui s'ajouteraient aux 18 000 promises au budget précédent, ce qui ferait passer le nombre total à 235 000 places.
- Quelques mois plus tard, lors du budget 2009-2010, Monique Jérôme-Forget n'annonce pas le financement des places promises, mais plutôt une accélération du processus d'attribution en cours. Le gouvernement prévoit alors atteindre la cible d'offrir 220 000 places à la fin de 2010 plutôt qu'en 2012, comme il était initialement prévu. Le processus d'attribution des places découlant de cette annonce, qui a été réalisé sous Michelle Courchesne, a été désastreux. Cet exercice est à l'origine du scandale des garderies libérales et du rapport du Vérificateur général du Québec déposé à l'automne 2011. Les principaux manquements soulevés dans le rapport sont :
 - Aucune évaluation du nombre de places requises pour répondre aux priorités.
 - L'appel de projets n'a pas été réalisé avec toute la rigueur et l'efficacité auxquelles on aurait pu s'attendre : délais trop courts pour la présentation des projets (1 mois).
 - Modification des règles initiales : au lieu de 9000 places, on décide d'en combler 18 000 avec les projets présentés. Iniquité pour les demandeurs.
 - Aucun critère d'admissibilité défini pour les demandeurs.

- L'évaluation des projets n'a pas été faite avec toute la rigueur requise : délais d'analyse trop courts (1 mois).
- Une grande place à la subjectivité dans le processus d'attribution.
- Les critères d'évaluation n'étaient pas considérés comme essentiels. Aucune évaluation globale. Critères non rendus publics.
- Qualité jugée insatisfaisante pour 74 % des projets retenus.
- Au 30 septembre 2011, 23 % des places attribuées n'avaient toujours pas été créées (nous en étions toujours à 17,5 % en mars 2012).
- De multiples cas de favoritisme ont été relevés dans les médias concernant des proches du PLQ et d'importants donateurs qui ont reçu des places. Les tentatives de l'ex-ministre de la Famille, Tony Tomassi, de justifier le processus d'octroi des places ont donné lieu à un triste spectacle.
- L'Unité permanente anticorruption (UPAC) a même ouvert une enquête au sein même du ministère de la Famille en lien avec cette affaire.

7. Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

- Le Vérificateur général a encore une fois mis en lumière la mauvaise gestion et l'influence du cabinet politique de la ministre Michelle Courchesne dans le choix des projets financés par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique.
- Ce n'est pas rien, un tri parfaitement arbitraire des projets par un cabinet politique. C'est le monde à l'envers!
- C'est à la fonction publique de trier les projets sur une base sérieuse et non partisane, pas au cabinet politique d'une ministre déjà écorchée par le scandale de l'attribution des places en garderie à des donateurs libéraux.
- C'est quand même 350 M\$ qui ont été octroyés dans ce système. C'est énorme!
- Deux blâmes sévères du VG et la visite de l'UPAC, pour la présidente du Conseil du Trésor qui octroie énormément de contrats pour l'ensemble du gouvernement, qu'est-ce que ça prendra à Jean Charest pour agir et démettre Michelle Courchesne de ses fonctions? Le fait qu'elle soit encore en poste en dit long sur la tolérance du gouvernement libéral pour l'incompétence et l'ingérence politique dans des processus qui devraient être neutres.

8. Les liens entre le PLQ et la construction

- La vaste majorité des entreprises de construction qui reçoivent les plus gros contrats de construction du gouvernement (surtout du MTQ) ont des dirigeants et administrateurs qui contribuent pour beaucoup à la caisse du PLQ.
- La majorité des contrats sans appel d'offres du MTQ sont octroyés à des entreprises dont les dirigeants et administrateurs contribuent à la caisse du PLQ.
- Trois ministres du gouvernement libéral (Julie Boulet, Michelle Courchesne, Norm Macmillan) ont fait l'objet d'enquêtes du Directeur général des élections (DGE) concernant le financement politique, après avoir affirmé que des entreprises financent les partis politiques.

- En avril 2010, l'ex-ministre de la Justice Marc Bellemare évoque l'existence d'un financement politique douteux et très sectoriel au Parti libéral.
- En mai 2010, [La Presse](#) révèle que Luigi Coretti s'est servi de cadres de sa firme BCIA pour verser des milliers de dollars au Parti libéral et ainsi rendre service à son ami Toni Tomassi.
- Le ministre Tomassi a démissionné le lendemain.

9. Nomination des juges

- Les auditions de la Commission Bastarache ont permis de révéler que la directrice adjointe du cabinet de Jean Charest s'occupait des nominations partisans dans divers postes, dont ceux de juges.
- Un proche organisateur et financier du Parti libéral se présentait toutes les semaines au cabinet du premier ministre, par hasard, le jour du Conseil des ministres où les nominations sont confirmées. Il y est allé 20 fois en 2003-2004!
- Jean Charest devrait avoir honte...mais non...tout est « normal »...

10. Plan Nord

- Nathalie Normandeau a quitté le gouvernement pour travailler sur le Plan Nord au sein de la firme Raymond Chabot Grant Thornton :
 - L'ex-ministre des Ressources naturelles reprend du service dans le cadre du Plan Nord et travaille comme vice-présidente du développement stratégique de la firme d'experts comptables Raymond Chabot Grant Thornton.
 - Selon le code d'éthique des députés de 2003, un ex-élu ne doit pas tirer un avantage indu de ses fonctions antérieures comme ministre, ni divulguer d'informations confidentielles qu'il a obtenues dans l'exercice de ses fonctions. En quittant ses fonctions, Mme Normandeau a obtenu une prime de départ de 150 000 \$.
- Le Plan Nord profite aux amis du régime libéral :
 - Plusieurs des dirigeants d'entreprises choisies pour accompagner Jean Charest dans une mission Plan Nord, sont des contributeurs assidus à la caisse électorale du PLQ. En effet, 165 compagnies avaient manifesté leur intérêt, mais seulement 25 d'entre elles ont reçu la bénédiction du ministère du Développement économique, dirigé par Sam Hamad. Du lot, les dirigeants de la moitié des compagnies donnent régulièrement à la caisse électorale libérale – 170 000 \$ depuis 2000.
- Pendant que le gouvernement construit des routes pour les minières, il a oublié les municipalités qui ne veulent pas faire face seules aux défis imposés par le développement du Nord :
 - Sept-Îles et Port-Cartier : pénurie de logements et de main-d'œuvre.
 - Havre-Saint-Pierre : impossible de se trouver un logement. Un seul centre de la petite enfance (CPE), qui compte 42 places. À l'été 2011, 170 enfants étaient sur la liste d'attente pour y avoir accès.

- Fermont : besoin de 400 places en garderie.

Improvisation

11. Dossier du Suroît

- Projet de construction d'une centrale au gaz naturel de 800 MW à Beauharnois proposé par Hydro-Québec au début en septembre 2001. Face à la grogne, le gouvernement péquiste hésite à donner le feu vert.
- Dans l'opposition, les libéraux étaient contre le projet.
- Après la prise du pouvoir en 2003, les libéraux ont présenté une version dite « améliorée » du projet et lui donne le feu vert (hiver 2003).
- Déjà à la fin 2003, des points de vue différents opposent Thomas Mulcair et Sam Hamad.
- Les voix contre le projet se multiplient, si bien qu'en février 2003, le gouvernement donne le mandat à la Régie de l'énergie de juger de la pertinence de la construction de la centrale.
- En avril 2004, M. Charest n'hésitait pas à dire qu'il pourrait forcer la construction malgré l'opinion défavorable des citoyens de Beauharnois citant la question de la sécurité énergétique et l'attente de l'opinion de la Régie.
- En juillet 2004, la Régie souscrit à l'analyse de la société d'État. Elle juge « souhaitable » la construction de la centrale, mais pas « indispensable ».
- En novembre 2004, le gouvernement recule, « retire son autorisation de réaliser le projet » et privilégie la construction de nouvelles centrales hydroélectriques.

12. Gaz de schiste

- En décembre 2010, il y a au Québec 31 puits forés et 18 fracturés (shale d'Utica).
- Au début de 2010, les côtés positifs du gaz de schiste et le potentiel de réserve au Québec se font connaître, mais déjà en mai 2010, des voix contre le développement de cette filière se font entendre : municipalités, citoyens, écologistes, artistes, péquistes... Ils réclament un moratoire (marches, dépôt de projet de loi, pétitions).
- Devant la contestation, le gouvernement annonce le 30 août 2010 qu'il confie au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat d'étudier l'industrie des gaz de schiste. Les activités d'exploration pourront cependant se poursuivre puisque le gouvernement n'a pas l'intention d'imposer un moratoire durant les travaux du BAPE. Entre temps, le gouvernement continue de défendre le dossier des gaz de schiste.
- 2 septembre 2010 : l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ) embauche un nouveau directeur général proche du pouvoir : Stéphane Gosselin, qui était chef de cabinet du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Stéphane Gosselin a pour mandat de mettre en œuvre la campagne d'information annoncée par André Caillé. Octobre 2010 : le gouvernement se lance dans une consultation et annonce des resserrements à la loi (inspections). Le message est très mal contrôlé.

- Décembre 2010 et janvier 2011 : 19 des 31 puits inspectés ont des fuites.
- Les déclarations démagogiques se multiplient (janvier 2011) : « Une vache émet plus de CO² dans l'atmosphère qu'un puits. Je veux dire, c'est factuellement prouvé », proclame la ministre Nathalie Normandeau.
- En février 2011, le rapport du BAPE est déposé, mais n'est pas rendu public.
- Le 8 mars 2011, le gouvernement adhère aux recommandations du BAPE et propose l'équivalent du moratoire. Il lance le processus d'une étude environnementale stratégique (EES) qui durera entre 18 et 24 mois. Le 30 mars 2011, le commissaire au développement durable publie un rapport dévastateur :
 - Mise en place tardive de mécanismes gouvernementaux de participation des citoyens.
 - Démonstration insuffisante des bénéfices pour la société québécoise.
 - Mesures réglementaires qui minimisent les débours des entreprises.
 - Contrôles du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) pratiquement inexistantes sur les travaux statutaires.
 - Contrôles insuffisants par les ministères (très peu d'inspection).

13. Crise étudiante

- Plus de 100 jours de crise et démission de la ministre de l'Éducation.
- Des millions de dollars en coûts directs de toute sorte, des commerçants sur la corde raide, la réputation de Montréal affectée.
- Une crise de confiance sans précédent envers les dirigeants politiques.
- Une loi imparfaite critiquée de toutes parts.
- Des blessés chez les étudiants et les policiers.
- Un premier ministre qui ne trouve rien de mieux à faire que de blaguer, alors qu'on se bat dans la rue à quelques mètres de lui.
- Le gouvernement Charest fait preuve d'une incompétence sans nom dans la crise étudiante.
- Au moment où un règlement était à portée de mains, après tout le grabuge, il quitte la table et cesse de négocier.
- Que dire de plus? Qui peut faire confiance à Jean Charest après une démonstration si lamentable de son manque de leadership?
- Dans ce fiasco, Pauline Marois arborant son carré rouge a été tout aussi lamentable. Aucune position sur le fond du dossier et aucun leadership pour ramener le calme. De la partisanerie pure et simple et mal placée.

14.Mont Orford

- En 2006, le gouvernement Charest annonçait son intention de vendre à l'entreprise privée le mont Orford, sa station de ski et son terrain de golf, ainsi que deux autres sommets adjacents.
- En mai 2007, après 14 mois de controverse, il a cédé à la pression populaire en annulant la vente de la montagne et en mettant fin à l'appel d'offres qui aurait permis la construction de condos sur les flancs de la montagne.
- Finalement, ce n'est qu'en mai 2010 que le gouvernement a reculé complètement en réintégrant la station de ski et le golf dans le parc national.

15.Commission Charbonneau – 2 ans d'attente

- Le 4 avril 2009, la députée Sylvie Roy est la première à réclamer la tenue d'une commission d'enquête publique sur l'industrie de la construction.
- Il faudra attendre 948 jours et une pression populaire insoutenable pour que le gouvernement cède enfin et annonce la tenue d'une telle commission d'enquête.
- Entre temps, le gouvernement a gagné du temps en créant l'escouade Marteau et l'UPAC dont les véritables résultats ont beaucoup tardé.
- Contre toute attente, quelques minutes après que son ministre de la Justice ait encore refusé la possibilité de la mise sur pied d'une commission d'enquête, le premier ministre annonce, pendant le Conseil général de son parti, la tenue d'une commission sans pouvoir.
- Après de nombreuses pressions de tous les milieux incluant le milieu juridique, le premier ministre confirme finalement le mandat de la Commission Charbonneau...